

Le volet écologique

Avec un dirigeable équipé du matériel informatique ad hoc pour entendre les ultrasons émis par les chauves-souris, une première en Auvergne, Joël Bec, participe à l'étude d'impact d'un futur chantier éolien qui pourrait voir le jour dans le Cézallier en 2008 ou 2009. Rencontre.

A 1200 mètres d'altitude, Joël Bec, représentant l'association Alter Eco, est depuis deux jours et deux nuits sur les sommets, face au Puy Mary et à ses panoramas grandioses et désertiques.

Le but de la manoeuvre est de participer à l'étude d'impact préalable à l'implantation d'une quinzaine à une vingtaine d'éoliennes en deux lignes sur les montagnes du Cézallier au-dessus de Vernols, sur les communes de Vernols, Ségur-les-Villas et Saint-Saturnin.

« J'ai déjà procédé à 6 ou 7 nuits d'écoute sur le secteur », explique-t-il en désignant un aérostat de petite taille qui ressemble à un jouet.

Un dirigeable

Il s'agit en fait d'un dirigeable d'une valeur de 1.500 euros et destiné à emporter entre 40 et 80 mètres de haut, quelque 800 grammes de matériel scientifique.

Dans ce cas présent, c'est un détecteur d'ultra-sons très sophistiqué de 700 grammes qui, embarqué à bord, doit permettre d'effectuer un comptage des chauves-souris, « les éoliennes constituant des zones dangereuses pour elles mais aussi pour les oiseaux. » Cette étude est en effet destinée à savoir si un couloir de passage de ces mammifères volants coupe ou non l'une ou l'autre ligne d'implantation potentielle des éoliennes.

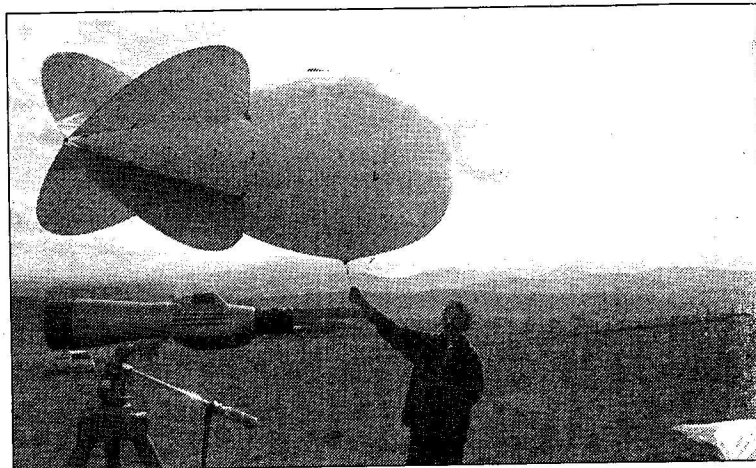
Mais dans le cas contraire, l'ab-



Couplé à un mini-disc, l'appareil détecteur d'ultra-sons enregistre en continu les cris émis par les cris des chauves-souris. Via un ordinateur, les signaux sont traduits en spectrogramme dont la forme est spécifique à une espèce. Donc, chaque graphique correspond à la signature d'une espèce.

d'un peu trop près. C'est ce qui expliquerait le taux de mortalité que l'on constate, mais ce n'est qu'une hypothèse ».

Dans le cadre de cette étude basée sur l'échantillonnage et l'avis d'experts, les comptages sont réalisés en différents points : « J'ai eu cette nuit une dizaine de contacts pour des chauves-souris volant à 45 mètres d'altitude. Cependant, certaines espèces volent plus haut, telle la *pipistrelle nathusius* qui traverse la France pour migrer vers la Méditerranée » et, force est de reconnaître que certaines échappent donc aux mailles du filet électronique : « je ne les détecte pas forcément toutes mais le différentiel reste acceptable. »



Joël Bec et le dirigeable gonflé avec 2,7 mètres cube d'hélium dans le cadre de cette étude à laquelle participe aussi Hervé Picq pour le comptage des oiseaux.

Un suivi souhaité

Jusqu'au 15 octobre, Joël Bec poursuivra ses mesures. Après, il rendra sa copie, un rapport indispensable pour la continuité du projet et qui sera intégré à l'enquête publique. Un regret quand même : que le suivi après la construction d'éoliennes ne soit pas la règle : « quand on pense que le plus grand parc éolien de France, celui d'Ally, n'est soumis à aucun suivi... », regrette-t-il.

Un suivi qui, par exemple, a permis de mettre en évidence la mortalité d'une quarantaine de volatiles chaque année dans le parc éolien de Bouin en Vendée. D'où la question de savoir si les études en amont ont été performantes ? « Pour moi, il est clair qu'il s'agit là d'une route de passage migratoire... » Ce qui ne devrait pas être le cas de

Vernols où le passage des oiseaux se trouve a priori en bordure du périmètre choisi pour les implantations et où il ne semble pas non plus, à ce jour, que les chauves-souris suivent une quelconque route migratoire.

Joël Bec, dans son rapport, appliquera néanmoins les grands principes comme « la nécessité de laisser un champ suffisant entre la tourbière et le bois, sources d'alimentation pour les chauves-souris. Nous préconisons systématiquement l'éloignement des forêts, des zones humides, des graminées... car les éoliennes impliquent un risque de perte de territoire. »

Après, ce sera au vent de jouer.

CF